



Communiqué de presse du 16 septembre 2008

Où sont les postes d'enseignants de Médecine Générale ? Le manque de médecins généralistes va continuer à s'accroître de manière catastrophique.

En février dernier était votée en urgence une loi sur les enseignants de médecine générale ; l'urgence était commandée par l'absence de filière universitaire de Médecine Générale, le manque criant d'enseignants universitaires généralistes, l'absence de tout titulaire universitaire de la discipline, le néant comme perspective universitaire pour les internes en Médecine Générale. Cette situation aboutit à un refus du choix du métier de médecin généraliste par les étudiants qui construisent pendant leurs études des projets professionnels alternatifs.

Le manque de médecins généralistes touche maintenant de plus en plus de régions en France et s'étend inexorablement.

Or, à la mi septembre, 7 mois après le vote de la loi :

- Il n'y a toujours AUCUN titulaire universitaire de Médecine Générale dans les facultés françaises.
- Il y a eu en tout et pour tout 8 créations de postes d'enseignants non titulaires à mi-temps (enseignants associés) pour TOUTE la France sans AUCUN rééquilibrage alors que le ratio enseignants/étudiants est plus de 10 fois inférieur pour la Médecine Générale par rapport aux autres spécialités.
- Les premiers chefs de clinique en Médecine Générale sont nommés sans encadrement par des titulaires alors que c'est la règle pour TOUTES les autres disciplines.

Et pendant ce temps là, les tâches des enseignants généralistes continuent à croître: ils doivent notamment valider les diplômes d'études spécialisées (DES) des internes selon des modalités lourdes en organisant des jurys par centaines sans que ne puisse par définition siéger aucun titulaire de Médecine Générale ce qui est OBLIGATOIRE selon les textes. La situation est intenable et les solutions ne peuvent attendre l'année prochaine.

IL FAUT EN URGENCE DES NOMINATIONS D'ENSEIGNANTS ASSOCIES ET DES TITULARISATIONS UNIVERSITAIRES EN MEDECINE GENERALE.

Sinon, arrêtons de dire qu'il faut continuer à s'occuper de la qualité des soins délivrés à la population.

Le bureau du SNEMG

Le 16/09/2008 Contact Presse

Sébastien Leruste Vice-Président du SNEMG / 06 81 19 61 49

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29